

COURS PHILOSOPHIQUES

«Demander maintenant un choix aux parents est prématuré»

Milquet demande aux parents, pour le 8 mai, d'établir le choix de leur enfant : religion, morale ou rien. Pour la CGSP, c'est une erreur.

● **Martial DUMONT**

Un arrêt récent de la Cour constitutionnelle permet aux parents des enfants de l'enseignement officiel de ne plus être obligés de choisir entre le cours de morale et celui de religion.

Voulant au plus tôt évaluer combien d'enfants choisiront la nouvelle voie, la ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet, a donc envoyé une circulaire demandant aux écoles de sonder les parents par courrier. Réponse souhaitée : le 8 mai. Et confirmation du choix fin d'année scolaire.

Mauvaise méthode, selon Pascal Chardome, responsable de la CGSP Enseignement.

«Comment voulez-vous que les parents se positionnent ?» s'interroge-t-il.

«Ils ne savent même pas quel en-

cadrement on va proposer à leur enfant s'ils ne prennent ni religion ni morale ! Cette enquête est prématurée et risque d'être un coup d'épée dans l'eau.»

Mais, justement, le but n'est-il pas de montrer que, comme en Flandre, peu d'élèves ne feront pas de choix ?

«La situation n'est pas comparable», estime le syndicaliste. «En

Flandre, la possibilité de ne pas choisir vient d'un arrêt du Conseil d'État qui oblige de justifier ce non-choix. Et les élèves concernés passent alors deux heures à réaliser des travaux en relation avec les arguments qu'ils ont avancés pour demander la dispense. Raison pour laquelle peu d'étudiants font le pas. Ils préfèrent encore aller en religion ou en morale. Dans le cas des francophones, rien de tout ça, pas de justification obligatoire. Et puis, de toute façon, même s'il n'y a qu'un élève par école qui ne choisit ni religion ni morale, il a droit à un encadrement pédagogique.»

Ce qui pose la question évidente : qui pour encadrer ? Là, Pascal Chardome craint que les balises promises par Joëlle Milquet soient vite brisées.

«D'abord, elle promet qu'il n'y aura pas de perte d'emploi. Pour cela, il faudra alors que ce soit les

profs de religion ou de morale qui s'occupent des élèves. Vous imaginez la tête des parents qui, justement, ne veulent plus de cours de religion ou de morale ? Ensuite, on nous a dit qu'il n'y aura pas d'impact financier. Mais si un bon nombre d'élèves choisissent cette possibilité, il va falloir immanquablement engager du personnel pédagogique !»

À moins de considérer évidemment... qu'il n'y a pas besoin d'encadrement pédagogique. Ce qui risque, selon Pascal Chardome, de littéralement vider les cours philosophiques.

«Imaginez qu'on dise aux élèves, vous allez glander en étude ? Ou que les cours de religion et morale soient placés en fin de journée, histoire de permettre à ceux qui ne suivent pas ces cours de retourner plus tôt chez eux : vous croyez que les jeunes choisiront encore les cours philosophiques ?»

Posez la question, c'est effectivement sans doute y répondre. ■

« Cette enquête est prématurée et risque d'être un coup d'épée dans l'eau. »